

HIVER 2022-2023

BULLETIN MUNICIPAL

# Le Touvet mag

Joyeuses Fêtes

2023



LE TOUVET  
GRESIVAUDAN

[www.letouvet.com](http://www.letouvet.com)

# À NOTER

## Mairie du Touvet

En cas d'urgence, vous pouvez contacter les élus le week-end et les jours fériés au 06 87 76 15 09 - [adjoins@letouvet.com](mailto:adjoins@letouvet.com)  
Vous voulez rencontrer un élu, prenez rendez-vous en téléphonant au 04 76 92 34 34.

**Laurence THÉRY**, maire,

**André GONNET**, 1<sup>er</sup> adjoint, délégation travaux et réseaux.

**Annie VUILLERMOZ**, 2<sup>e</sup> adjointe, délégation solidarités vie scolaire et lecture publique.

**Adrian RAFFIN**, 3<sup>e</sup> adjoint, délégation finances, communication et concertation

**Sylvie LARGE**, 4<sup>e</sup> adjointe, délégation culture et patrimoine

**Michel NOLLY**, 5<sup>e</sup> adjoint, délégation vie associative.

**Sandrine PISSARD-GIBOLLET**, 6<sup>e</sup> adjointe, délégation médiation sociale et culturelle

Adresse mail : [mairie@letouvet.com](mailto:mairie@letouvet.com)

Adresse web : [www.letouvet.com](http://www.letouvet.com)

Tél. 04 76 92 34 34

• le lundi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h00

• le mercredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h00

• le vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h00

• le samedi de 9h00 à 12h00

Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 9h00 à 18h00 et le samedi de 9h00 à 12h00.

### Point Wi-Fi

En libre accès aux heures d'ouverture de la Bibliothèque.

### Réservation de salles

• à la maison des associations, le mercredi de 14h à 19h et le vendredi de 9h à 12h.

Tél. 04 58 00 50 37 - Par mail : [resasalles@letouvet.com](mailto:resasalles@letouvet.com)

### Conseils municipaux

Tous les deux mois, salle du conseil de la mairie.

## Député de l'Isère (5e circonscription)

**Jérémie Iordanoff** : [jeremie.iordanoff@assemblee-nationale.fr](mailto:jerie.m.iordanoff@assemblee-nationale.fr)

## Conseillers départementaux

**Christophe Borg** : [christophe.borg@isere.fr](mailto:christophe.borg@isere.fr)

**Martine Kohly** : [martine.kohly@isere.fr](mailto:martine.kohly@isere.fr)

## Gendarmerie - brigade du Touvet

Rue de la Priola

Tél. 04 76 08 45 94 - Fax 04 76 92 34 94.

## Au quotidien vous pouvez contacter

**Le service vie scolaire** au 04 76 92 34 37.

**L'école maternelle**, directrice Florence Ghisolfi, au 04 76 08 46 70.

**L'école élémentaire**, directeur Jean-Michel Vivant, au 04 76 71 72 46.

**La psychologue éducation nationale**, Claire Hamburger Doucerain au 04 76 08 55 86.

**Le collège La Pierre-Aiguille**, principal Anne-Laure Jeannin, au 04 76 08 40 70 - Fax 04 76 08 58 52.

**L'accueil de loisirs** au 04 76 92 36 11.

**Le relais d'assistantes maternelles** au 06 33 49 49 01.

**La halte-garderie** au 04 76 08 45 35.

**La salle du Bresson**, au 04 58 00 50 37 (le mercredi de 14h à 19h et le vendredi de 9h à 12h).

**Les services techniques** au 04 76 99 75 56.

**Le service urbanisme** au 04 76 92 34 36.

Permanences les lundis et vendredis de 9h à 12h et sur rendez-vous les lundis et vendredis après-midi.

## Bibliothèque municipale

Avenue Fernand Gras - 38660 Le Touvet

Tél. 04 58 00 50 27. La bibliothèque est ouverte au public, le mardi de 15h à 18h, le mercredi de 10h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h30, le vendredi de 16h à 19h et le samedi de 10h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h30. Horaires pendant les vacances : le mardi de 15h à 18h, le mercredi de 10h30 à 12h30, le vendredi de 16h à 19h et le samedi de 10h30 à 12h30.

## La Poste

Le bureau de Poste du village : lundi, mardi, mercredi et vendredi de 13h30 à 18h et le samedi de 9h30 à 12h15.

Le centre de tri (seulement pour les opérations postales, aucune opération financière) : du lundi au vendredi de 8h45 à 18h et le samedi de 8h45 à 12h.

## Logement

L'Adil (Association départementale d'information au logement) vous informe sur vos droits et obligations en tant que locataires ou propriétaires. Permanences à Crolles le 2<sup>e</sup> jeudi de chaque mois, et à Pontcharra le 4<sup>e</sup> jeudi de chaque mois de 14h00 à 17h00.

Siège social : 2, boulevard Maréchal Joffre 38000 Grenoble  
Tél. 04 76 53 37 32.

Le Pact de l'Isère : permanences sur rendez-vous au 04 76 97 74 97.

## Les marchés du Touvet

Tous les samedis à partir de 8h00, vous pouvez découvrir une ambiance de marché de village autour d'une trentaine d'exposants qui proposent des produits de qualité.

La circulation et le stationnement sont interdits, par arrêté municipal, le samedi matin de 6h00 à 14h00 sur la place de l'église et la Grande rue entre la place de l'école et la rue de la Priola.

## Action sociale

### Centre communal d'action sociale (CCAS)

Le CCAS assure une permanence hebdomadaire à la mairie. L'accueil se fait sur rendez-vous.

Tél. 04 76 92 34 34 - Mail : [ccas@letouvet.com](mailto:ccas@letouvet.com).

### Point info Autonomie Personnes âgées

Une permanence est assurée à la mairie chaque mercredi de 10 heures à 12 heures, avec ou sans rendez-vous.

Tél. 04 76 92 34 34.

### Pôle Emploi

Site d'accueil à Pontcharra, 440 avenue de la Gare.

• le matin (en libre accès) : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30

• l'après-midi (sur rendez-vous) : les lundi, mardi, mercredi de 12h30 à 16h30 et le vendredi de jusqu'à 15h30

Tél. 3949.

### Assistante sociale

Vous pouvez contacter le centre médico-social de Pontcharra au 04 76 97 32 52.

### Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM)

Un mardi sur deux de 13h45 à 14h45 à la mairie de Goncelin.

### Caisse de retraite

Depuis le 1<sup>er</sup> mai 2014, la permanence retraite n'est plus assurée au Touvet. Les futurs retraités sont désormais reçus au Point accueil retraite de Pontcharra du lundi au jeudi sur rendez-vous.

Tél. 3960 (09 71 10 39 60 depuis un mobile ou une box).

### CARSAT service social (anciennement CRAM)

À la mairie du Touvet sur rendez-vous.

Tél. 36 46

### Mission locale

Site d'accueil à Pontcharra, Village d'entreprises du Breda

• lundi et vendredi de 9h à 12h

• du mardi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Tél. 04 76 08 08 70.

### Coordinateur de l'aide à domicile des personnes âgées (ADPA)

• Aurélie Masnada accueille sur rendez-vous à la mairie de Goncelin tous les mercredis de 9h à 12h.

• Permanence téléphonique : du lundi au vendredi 8h30 - 11h30 au 04 76 92 18 82.

## Divers

### Permanence avocat conseil :

Mairie de Goncelin.

Tél. 04 76 71 78 75.

### Maison de l'avocat

49 avenue Pierre Semard à Grenoble

Ouverture : du lundi au jeudi à 13h30.

Tél. 04 76 15 10 36 Fax 04 76 44 22 05.

### Conciliateur de justice

Roselyne Marty tient ses permanences à la mairie du Touvet le 3<sup>e</sup> et le 4<sup>e</sup> jeudi du mois, de 9h à 12h, sur rendez-vous à prendre auprès du secrétariat de la mairie.

Tél. 04 76 92 34 34

### Architecte-conseil

M. Laurent Louis vous reçoit à la mairie, sur rendez-vous à prendre auprès du secrétariat de la mairie.

Tél. 04 76 92 34 34.

### Société protectrice des animaux (SPA)

ZA de la vallée 38140 Renage -

14h à 18h30 sauf jeudi, dimanche et fêtes

Tél. 04 76 91 02 40

### Trésor public

Avenue Montfillon - BP 16 - 38660 Le Touvet

Correspondant : M Philippe VASSEUR

Tél. 04 76 08 45 87 - Fax 04 76 08 53 17.

Horaires d'ouverture : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h00

## Propreté urbaine

### Collecte des déchets ménagers par le service collecte et traitement des déchets du Grésivaudan

Bac à ordures ménagères : le jeudi -

Bac de tri : le vendredi

Rappel : [merci de sortir votre bac la veille du ramassage](#)

Jours fériés : report systématique des collectes concernées au mercredi de la semaine en cours.

### Points de regroupement de collecte des déchets

Ils sont à votre disposition au parking Plaussu, à la mairie, à la salle du Bresson, à la Conche (en face de Netto), au cimetière, avenue Fernand Gras, à la Gendarmerie.

Pour le verre, le papier/carton, les déchets recyclables et les ordures ménagères.

**Déchetteries**, pour tous renseignements, s'adresser au service collecte et traitement des déchets, Tél. 04 38 72 94 30 / [www.le-gresivaudan.fr](http://www.le-gresivaudan.fr) (rubrique 100% pratique)

Matériaux acceptés : papiers, cartons, encombrants, déchets verts, gravats inertes, batteries, verre, bois, huiles de vidange, huiles de friture, pneumatiques, métaux, cartouches d'encre, piles et accumulateurs, néons et lampes basse consommation, textiles, DEEE (Déchets d'équipements électriques et électroniques).

-Au Touvet, route de Goncelin, horaires d'ouverture :

-À Crolles, rue des Frères Montgolfier :

• Du lundi au dimanche de 8h30 à 17h45

Fermée les jours fériés\*

## Bon voisinage

### Tondeuses et machines

Un arrêté préfectoral régit l'utilisation des tondeuses :

• du lundi au vendredi : de 8h à 12h et de 14h à 19h

• le samedi : de 9h à 12h et de 15h à 19h

• le dimanche et les jours fériés : de 10h à 12h.

### Feu de végétaux

Le règlement sanitaire départemental interdit l'élimination par brûlage de tous les déchets ménagers, dont les déchets verts.

## Se déplacer

**En autocar** : [www.tougo.fr](http://www.tougo.fr) ou [www.transisere.fr](http://www.transisere.fr)

Tougo : 0 800 941 103 ; Allô Transisère : 0820 08 38 38 (0,118 €/minute).

La communauté de communes du Grésivaudan assure la maintenance des arrêts de bus à leur logo. Pour toute dégradation d'abribus ou de poteaux d'arrêt, contacter le numéro vert 0 800 845 295.

**En train** : [www.ter-sncf.com/rhone-alpes](http://www.ter-sncf.com/rhone-alpes) (Chambéry - Grenoble) ou 0 891 67 68 00 pour TER et 0 892 35 35 35 pour SNCF. La gare de Goncelin vous accueille du lundi au vendredi de 10h30 à 13h00 et de 15h00 à 19h00, vente de billets, de cartes...

## Éclairage public

La société DSE gère la maintenance de l'éclairage public dans la commune. Pour tout dysfonctionnement contacter les services techniques communaux ou la mairie au 04 76 92 34 34, en indiquant le numéro figurant sur le poteau.

## Permanences «infos-énergie»

Quelle énergie choisir dans mon projet de construction ou de rénovation ? Comment réduire ma consommation actuelle ? Quelles solutions techniques et financières ?

L'Ageden conseille et répond aux questions de tous (habitants et professionnels) : Tél. 04 76 23 53 50

Ce service de proximité vous est proposé par la Communauté de communes Le Grésivaudan.

[www.le-gresivaudan.fr](http://www.le-gresivaudan.fr)

## Urgence

Vous pouvez contacter les numéros de téléphone ci-dessous 7j/7 et 24h/24 :

• POMPIERS : 18

• SAMU : 15

• Centre anti-poison : 04 76 42 42 42

• Médecin de garde : 0 810 15 33 33

• Pharmacie de garde : 3915

• EDF : 0 810 33 33 38

• GDF : 0 800 47 33 33

• Véolia : 09 69 32 34 58

## Réseaux sociaux

N'hésitez pas à nous suivre sur nos réseaux sociaux pour partager avec nous votre quotidien au Touvet via le hashtag #letouvet.

 @MairieLeTouvet

 @mairie\_le\_touvet



© Alain Raffin

Madame, Monsieur,

L'année 2022 touche à sa fin et au Touvet nous avons retrouvé les événements traditionnels qui accompagnent les fêtes : décoration et illumination des rues et des lieux de festivité grâce à Mireille Auboin et à des citoyens engagés, accompagnés des services techniques, repas de Noël et distribution de colis, concert de Noël organisé par Le Touvet en Chœur et les Grappashow avec la participation du foyer des Grandes Vignes, ouverture des fenêtres de l'avant Noël organisé par le club Détente et Loisirs, chants pour les assistantes maternelles et leurs petits à la bibliothèque, marché de Noël du sou des écoles... Les animations et les occasions de se rencontrer n'ont pas manqué !

La fin de l'année a également coïncidé avec des ajustements budgétaires et malgré la prudence qui caractérise l'équipe municipale, ce sont 100 000 € de décision modificative qui ont été nécessaires pour anticiper les hausses liées à l'énergie, aux ressources humaines, à l'alimentation, aux matières premières... et assurer coûte que coûte le service rendu sans pénaliser les touvétaines et les touvétains.

Heureusement au Touvet, la sobriété est une démarche d'actualité depuis des années et nous avons pu anticiper cette implosion des coûts grâce à une politique de réduction des consommations, de chauffage, d'éclairage public, de fournitures, en négociant des contrats d'énergie plafonnés, en adoptant une politique d'achats avec le plus faible impact écologique possible avec l'abandon des pesticides, l'utilisation de produits ménagers naturels, l'adoption de matériaux naturels pour la construction ou la rénovation des bâtiments municipaux, l'achat de véhicules moins polluants, l'utilisation de couches lavables à la garderie et de serviettes lavables à la cantine ... Pour autant nous savons déjà que le budget de l'exercice 2023 sera contraint.

J'aurai plaisir à vous retrouver pour évoquer tous ces sujets lors de la traditionnelle cérémonie des vœux au Pôle culturel et artistique le jeudi 19 janvier à partir de 19h. Dans cette attente, je vous souhaite, Madame, Monsieur, de très bonnes fêtes de fin d'année et je vous présente d'ores et déjà tous mes vœux de bonheur pour l'année 2023 !

Je vous souhaite, nous vous souhaitons, Madame, Monsieur, avec l'ensemble du conseil municipal, une belle année 2023.

**Laurence Théry**  
Maire du Touvet

**Directeur de la publication :** Laurence Théry

**Rédaction :** Laurence Théry, Bastien Xavier, Brice Laguionie.

**Photos :** Bastien Xavier, Daniel Daujas, Céline Wygledacz, Alexandre Buissière, Aline Fiard, Nadine Espagnol, Alain Raffin

**Conception, mise en page :** Bastien Xavier

**Imprimerie :** Online printers - Ce numéro a été tiré à 2 000 exemplaires / Imprimé sur du papier recyclé

2-3	<b>À NOTER / ÉDITO</b>
4-7	<b>VIE DE LA COMMUNE</b>
8-10	<b>SOLIDARITÉS</b>
11	<b>PANORAMA INSTITUTIONNEL</b>
12-13	<b>ENVIRONNEMENT</b>
14-15	<b>TRAVAUX</b>
16-19	<b>COMMUNICATION - CONCERTATION</b>
20-22	<b>CONSEIL MUNICIPAL</b>
23	<b>ÉTAT-CIVIL - PETITES ANNONCES</b>
24	<b>REGARDS SUR...</b> Janine Boucharlat, une femme moderne et engagée



# VIE DE LA COMMUNE

## Retour sur...

Le **Spectacle de marionnettes « Chaussure(s) à son pied »** de la compagnie de théâtre Turak ouvrait, le 14 octobre au Touvet, au Pôle Artistique et Culturel, la saison hors les murs de l'Espace Aragon, de l'Espace Paul Jargot à Crolles et du Coléo Pontcharra devant 110 personnes.



© Lions club Grenoble Dauphins

Le **Salon du chocolat et des saveurs gourmandes** a organisé sa 2ème édition au Touvet, les 11, 12 et 13 novembre avec Lions club Grenoble Dauphins. Ce sont plus de 2 000 visiteurs qui ont permis de remettre un chèque de 3000€ à l'association **Handi Chiens**. Un concours de gâteaux récompensait les élèves de l'École hôtelière Lesdiguières. Un groupe de 3 jeunes filles a reçu le 1er prix avec une composition intitulée « évasion exotique ».



© Lions club Grenoble Dauphins

Le 24 Novembre Elodie Pochard, enseignante d'histoire géographique au collège « la Pierre Aiguille » du Touvet, organisait **un parcours civique à la Mairie du Touvet**, sous forme d' « Escape Game », dont le sujet visait à faire découvrir à sa classe de sixième les symboles de la République Française. Cette visite, imaginée en toute proximité des élus locaux, a permis de matérialiser la démocratie représentative et le lien entre un maire et ses habitants. C'est Sandrine Pissard-Gibollet, adjointe en charge de la médiation sociale et culturelle, qui a veillé au bon déroulement de la matinée. Cet évènement s'intègre parfaitement dans les objectifs du Projet Éducatif de Territoire, où la Citoyenneté, axe majeur, rejoint la volonté de rapprocher les jeunes citoyens de demain, au plus près de tous les échelons locaux. A disposition des élèves, un conseil municipal en situation, des drapeaux, deux Déclarations des Droits de l'Homme, la Marianne etc... En projection le film d'une commémoration du 8 Mai 1945 au Touvet. Chacun peut d'ailleurs tester ses connaissances en s'essayant au quiz proposé par Vie publique à l'adresse : <https://www.vie-publique.fr/quiz/268808-quiz-la-republique-et-symboles>. Chaque participant est reparti avec un Bleuet de France, symbole des actions de solidarités et de mémoire.



**Vie publique**  
Au cœur du débat public





© Nadine ESPAGNOLE / DDI

© Step by Step



Le 15 octobre, la salle du Bresson s'habillait de rose pour la 9<sup>ème</sup> édition **d'Octobre Rose** organisée au Touvet par l'association Step by Step. Des ateliers de sensibilisation au cancer du sein précédaient des animations de zumba et de swing solo, pour finir la soirée sur des musiques variées, généralistes, disco, techno... Au total les bénéficiaires de la soirée ont permis de reverser à l'Association Grenobloise d'Aide et de Recherche en Oncologie (AGARO) de 4 550 € pour apporter un soutien aux patients atteints de cancer.

Pour en savoir plus sur les actions d'AGARO ou soutenir l'association : [agaro.org](http://agaro.org)

Devoir de mémoire avec la **Commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918** grâce à la participation des anciens combattants et du président de l'UMAC, du 7<sup>ème</sup> régiment de chasseurs alpins, de délégations des gendarmeries du peloton autoroutier, de la brigade du Touvet-Goncelin et des sapeurs-pompiers, de l'Harmonie des Deux rives, des enfants de l'école des Trois Cours et de leurs enseignants. Le maire a rajouté, comme habituellement, un texte pour rappeler la guerre des tranchées, introduisant un parallèle avec la guerre à nouveau présente sur le sol européen où là encore les soldats ukrainiens « s'enterrent » face aux offensives russes. Une façon de rappeler que la paix n'est jamais acquise.



Le premier **Déplacement culturel** de la saison 2022-2023 a eu lieu à la MC2, le jeudi 17 novembre, et conduisait une trentaine de spectateurs à un spectacle de danse « Animal Danser avec le vivant » de Kaori Ito et Manolo Bez. Difficile de satisfaire toutes les demandes ! Pour mémoire le partenariat de la commune avec la MC2 permet de proposer des places de spectacles, de bénéficier gratuitement de la carte d'adhérent et de tarifs préférentiels à la MC2.

**Plus d'infos**

04 76 92 34 34 / [www.letouvet.com](http://www.letouvet.com)



Le samedi 3 décembre, le dernier **Espace de gratuité** de l'année était proposé aux habitants du Touvet. Certains ont déposé des vêtements, des livres, des jouets... D'autres sont repartis avec une ou plusieurs trouvailles. Il y a aussi ceux qui n'ont rien trouvé, mais qui étaient enchantés par l'ambiance qu'il régnait et de l'occasion d'échanger avec d'autres villageois. En cette période de crise économique, c'est aussi un moyen de refuser la consommation à outrance et donner une seconde vie à des objets encore utilisables. Tous les objets restants sont pris en charge par la recyclerie « R'de récup » de Pontcharra.



# À noter dans vos agendas...

N'hésitez pas à réserver des places pour **le spectacle « Le membre fantôme » le vendredi 6 janvier à 19h30 à l'espace Paul Jargot à Crolles.**

La compagnie Bancale aborde le Handicap de façon décalée. Une histoire vraie jouée par de vraies personnes. « Un circassien qui se réveille sans douleur est un circassien mort ! » Tout artiste de cirque s'est blessé des centaines de fois, de l'égratignure aux points de suture, de la foulure à la grosse entorse et du mercurochrome à l'opération. Sont-ils fous à prendre de tels risques ? Peut-être... Mais s'ils multipliaient tapis et filets de protection, prendrions-nous autant de plaisir à regarder leurs numéros ? Sans nous l'avouer, ne chercherions-nous pas à dépasser nos propres peurs à travers le corps du circassien ? Le « membre fantôme », c'est celui dont la personne amputée continue de percevoir la présence ; c'est celui de Karim Randé, qui en 2016 après un accident de bascule coréenne a décidé de se faire amputer du pied droit pour pouvoir continuer à pratiquer son art.



## Plus d'infos

04 76 92 34 34 / [www.letouvet.com](http://www.letouvet.com)

**Le 19 janvier 2023 à 19h**, le Maire, Laurence Théry, en présence des élu-es- du conseil municipal, présente ses vœux aux habitants du Touvet. **Attention** cette cérémonie, ouverte à toutes et à tous, se déroule au Pôle Artistique et Culturel, avenue de Monfillon.



*Le maire, Laurence Théry,  
et les élu.es du conseil municipal du  
Touvet*

*vous souhaitent une Bonne année 2023*

*Cérémonie de vœux du maire le  
Jeudi 19 janvier 2023 à 19h  
au Pôle Artistique et Culturel*



**Pour fêter les 10 ans de la bibliothèque du Touvet**, la commune vous propose le **vendredi 20 janvier de 18h à 20h30** de participer à « La nuit de la lecture », avec une série de lectures et d'histoires autour de « la peur ». Et le **samedi 21 janvier à partir de 10h30**, embarquement du marché à la bibliothèque pour interpellier lecteurs et non lecteurs, habitants du Touvet et d'ailleurs, sur l'histoire du bâtiment, une ancienne gare de tramway, sur la lecture, les images, l'écrit, le dit etc... L'adaptation des chanteurs, musiciens, conteurs, auteurs, acteurs au public est de mise.

**Pour préparer cet événement** nous avons besoin de vous, usagers réguliers ou intermittents de la bibliothèque, habitants, jeunes et moins jeunes ; **chacun est invité à relater ses bons ou mauvais souvenirs, son genre de lectures, les livres aimés comme détestés, le plaisir ou la difficulté...** Pour le jour J, et après, composer ensemble à la bibliothèque un grand kaléidoscope de paroles et de mots, d'expressions et de sentiments, de vécus et d'imaginaire. N'hésitez pas d'ores et déjà à vous renseigner à la bibliothèque ou à déposer vos textes à la mairie ou à la bibliothèque par tous moyens, manuscrits, informatiques, messages vocaux etc.

## Plus d'infos

04 58 00 50 27 / [bibliotheque@letouvet.com](mailto:bibliotheque@letouvet.com)

La mairie propose 30 places pour le **spectacle « Joséphine Baker, Paris mon amour » le samedi 21 janvier à 20h30 à l'Espace Paul Jargot à Crolles.**

S'inspirant de l'extraordinaire concert de 1968 à l'Olympia, « Paris mon amour » est un voyage dans la carrière et la vie de la mythique Joséphine Baker. Reposant aujourd'hui au Panthéon cette grande figure de la résistance pendant la seconde guerre mondiale, militante infatigable des droits des Noirs, Joséphine Baker demeure une véritable égérie pour de nombreuses personnes à travers le monde. Formidable chanteuse, danseuse et meneuse de revue américaine, portée par l'enthousiasme des Parisiens pour le jazz et les musiques noires, elle a conquis le cœur des Français en quelques années, de la Revue Nègre en 1925 à J'ai deux amours en 1931...

A leur manière, l'Ensemble Contraste et la soprano Magali Léger lui rendent un vibrant hommage et font revivre ses plus grands succès.



**Plus d'infos**

04 76 92 34 34 / [www.letouvet.com](http://www.letouvet.com)



### Espace de gratuité

**4 février de 9h30 à 12h30, sous le kiosque, place de l'école.**

Pourquoi jeter quand on peut donner ? Mais donner quoi ? Des vêtements, de la vaisselle, des bibelots, du petit mobilier, des jouets, des livres, des DVD, des CD... propres et en état d'usage. Tout ce qui restera en fin de matinée sera déposé à R'de récup, recyclerie créative de Pontcharra. La récup concerne tout le monde. Tout le monde y gagne. Des trouvailles parmi les dons, moins de déchets, plus d'emplois, moins de dépenses et un bon moment de convivialité.



**Inauguration de l'aire de jeux au Bresson, mercredi 22 mars 2023,** avec les membres du Conseil Municipal des Enfants (CME), qui ont conçu, porté et réalisé le projet d'installation de jeux « grandeur nature ». Ils permettent aux enfants depuis le mois de novembre de profiter d'une tyrolienne, d'une pyramide, d'un trampoline... Et pour les plus petits d'accéder à des jeux à ressort et à une maisonnette.

**Rendez-vous à 16h30 sur le site.**



Pour **commémorer le 61ème anniversaire de la fin des combats en Algérie**, le 19 mars 1962, le Maire et les anciens combattants vous donnent **rendez-vous le samedi 19 mars à 11h devant le monument aux morts**. Ensemble saluons, au lendemain des pourparlers d'Évian, le cessez-le-feu ordonné par le Général Ailleret, commandant des forces françaises en Algérie, à tous les militaires engagés dans les combats contre l'Armée de Libération Nationale (ALN).



# SOLIDARITÉS

**L**e 14 octobre ils étaient près de 25 participants à embarquer dès 8h30, à bord d'un car pour retrouver les joies d'un voyage en commun le temps d'une journée. Le **Centre Communal d'Action Sociale du Touvet** organisait sa 2ème sortie annuelle. Au programme la visite de 2 musées départementaux. Cap sur Vif d'abord pour découvrir, avec une visite guidée le musée Champollion et la vie de Jean-François Champollion, brillant égyptologue dauphinois. Puis c'est au Floréal à Vizille que l'arrêt gastronomique a permis à chacun de se restaurer dans ce restaurant agréable et accueillant installé dans le parc du Domaine de Vizille. Tout cela précédant une visite guidée du musée de la Révolution française. Pour mémoire le château de Vizille était une demeure d'été des Présidents de la République française où seul René Coty avait l'habitude de se rendre. Ces voyages sont organisés par le CCAS qui, pour minorer le prix de cette journée, prend à sa charge une partie du coût de ces sorties, fixé par exemple pour celle-ci à 45€. N'hésitez pas à vous inscrire. Et à vous manifester auprès de Jean-Louis Mourette, Vice-Président du CCAS, si le prix demandé pèse par trop sur vos possibilités financières.

## Plus de renseignements

à l'accueil de la mairie 04 76 92 34 34



Du 24 octobre au 4 novembre, **les Vacances de la Toussaint des Grappaloups et des jeunes** ont ponctué la première période du retour aux activités périscolaires des enfants et des jeunes les mercredis et pendant les vacances scolaires. La première semaine calme et détendue à l'accueil de loisirs des Grappaloups, toujours installé à l'école maternelle, était placée sous le signe d'Halloween et de ses maquillages, de ses peintures ou autres toiles d'araignées... La deuxième semaine plus sportive et artistique a permis aux jeunes de faire une sortie vélo tandis que d'autres ont réalisé des activités de coloriage autour du thème de l'automne. Des activités étaient aussi proposées sur le site à la Touveline : expériences, jeux d'équipe, jeux de société... Retour en photos sur ces 15 jours bien remplis.



C'est à la mairie que les personnes de plus de 65 ans sont venues récupérer leurs **Colis de Noël** le vendredi 2 décembre, offerts par les membres du Centre Communal d'Action Sociale et des jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants. Près de 200 colis, simples et doubles ont ainsi été distribués dans la bonne humeur de 17h à 19h au milieu des papillotes et de discussions animées.



Le traditionnel **Repas de Noël** a réuni les plus de 65 ans le dimanche 4 décembre, à la salle du Bresson. Quelques 80 personnes se sont régalées, accompagnées de Monsieur Claude Riccardi, toujours fidèle depuis quelques années.

Le maire et les membres du CCAS ont retracé lors d'un moment d'émotion les événements de l'année écoulée et les enfants du Conseil Municipal des Enfants ont à leur tour pu diffuser quelques messages heureux. Au dessert ce sont les 15 résidents de l'AFIPH au Touvet qui ont rejoint les convives pour partager un dessert et des moments de joie en cette période de fête.



## La mémoire ça se cultive...

Et le CCAS du Touvet, très engagé dans l'accompagnement des personnes en perte d'autonomie, organise des séries de conférences ou d'activités pour maintenir la mobilité physique et intellectuelle, les relations sociales et la continuité des actes de la vie quotidienne. Pertes de mémoire, oublis répétés et fréquents peuvent handicaper la vie de tous les jours et conduire petit à petit à la désocialisation. Mais la mémoire s'entretient et doit être stimulée. La commune a donc décidé de proposer une nouvelle série d'ateliers mémoire, compte tenu du succès des rencontres du printemps dernier, pour proposer des exercices de mémorisation simples, ludiques et attrayants... Pour stimuler les neurones et aiguïser la curiosité. Les ateliers du vendredi 18 et du jeudi 24 novembre, des vendredis 2, 9, 12 décembre affichaient complets. C'est un moyen d'entretenir de façon ludique une capacité qui peut s'étioler. Ces moments d'échanges et de communication permettent de stimuler la mémoire des plus âgées, de renforcer leur identité, d'apporter des repères dans le temps et l'espace et, du même coup de maintenir une capacité d'autonomie.



Une session de plusieurs ateliers sera prévue au premier semestre 2023.

### Plus d'infos

pour vous faire connaître et vous inscrire, contactez le CCAS : 04 76 92 34 33 / ccas@letouvet.com

**E**n cette année post Covid, les **membres du CCAS** du Touvet ont souhaité tirer un petit **bilan des repas partagés**. Se retrouver le dimanche pour la joie d'un repas en commun c'est l'organisation de 6 repas partagés cette année : les 27 mars, 24 avril, 22 mai, 25 septembre, 23 octobre et 27 novembre. Le plaisir de se retrouver est à chaque fois bien présent même si les amis ne sont pas toujours nombreux, ils se quittent toujours en se promettant de se retrouver la prochaine fois ! La crise sanitaire a découragé quelques convives mais tous les nouveaux seront accueillis avec enthousiasme par les inconditionnels. N'hésitez pas à venir pour déguster les mets apportés par les uns et les autres. Les discussions vont bon train sur divers sujets, dont la vie de la commune, et les idées fusent ! L'apéritif est offert par la mairie.



## La mise en place d'une prochaine Zone à Faible Émission (ZFE)



**A**fin d'améliorer la qualité de l'air dans l'agglomération grenobloise, une ZFE sera mise en place en 2023. Si cette zone ne s'applique pas directement sur le territoire du Grésivaudan, une grande partie des habitants peuvent être impactés dans leurs déplacements quotidiens.

Habitants du GRÉSIVAUDAN,  
votre avis compte !

**ZFE 2023**

Zone à Faibles Émissions - Mobilité

**Exprimez-vous**

du lundi 3 octobre au vendredi 9 décembre 2022  
[metropoleparticipative.fr](http://metropoleparticipative.fr)



Instituer une ZFE (Zone à Faibles Émissions pour les voitures particulières) 7 jours sur 7 ? 24h sur 24h ? ou une ZFE sur des plages horaires déterminées ? Quelles seront les dérogations possibles ?

Au regard de l'importance des flux entre nos territoires, il est essentiel que les habitants du Grésivaudan s'emparent de ce sujet et s'expriment.

Vous avez donné votre avis sur la mise en place prochaine de la Zone à Faible Émission (ZFE) ou vous avez assisté à la réunion du 5 décembre à l'Agora de Saint-Ismier. Conclusions à venir dès que possible.



### Une ZFE qu'est-ce que c'est ?

- 1 obligation nationale, fixée par la loi climat et résilience pour les principales agglomérations, avec un calendrier réglementaire pour 2023, 2024 et 2025
- 1 objectif ambitieux en matière d'amélioration de la qualité de l'air : -84% d'émissions d'oxydes d'azote
- 1 enjeu global de lutte contre le dérèglement climatique : -34% d'émissions de gaz à effet de serre
- 1 calendrier progressif et un cap fixé à horizon 2030 pour la sortie du diesel
- 1 complémentarité avec la ZFE pour les poids lourds et les véhicules utilitaires mise en place dans la métropole depuis 2019, mais avec un périmètre et un calendrier différents (suite à la mise en place de cette ZFE, une baisse de 16% des émissions de particules fines a déjà été constatée).  
Déjà 250 ZFE en Europe, bientôt 30 ZFE en France. La loi impose la création de ZFE, dès 2023, dans 11 métropoles\*. En 2025, une trentaine d'agglomérations de plus de 150 000 habitants en seront dotées. En Europe, plus de 400 existent déjà.

## Avancement des travaux du pont de Brignoud

**L**e Département continue de tenir les délais annoncés : le pont de Brignoud rouvrira à la circulation des véhicules légers, dans les deux sens, à la fin de cette année 2022.



Les travaux de pose du platelage, qui ont débuté le 15 novembre 2022, sont la solution provisoire la plus rapide et la plus sûre pour permettre de désengorger les voies de déviation aux heures de pointe

dans la vallée du Grésivaudan, en attendant la reconstruction d'un nouveau pont d'ici à 4 ans. Sauf aléa technique ou météorologique, le pont rouvrira en fin d'année à la circulation dans les deux sens des véhicules de moins de 3,5 tonnes et d'une hauteur inférieure à 2,50 m. Durant toute la durée des travaux, sera maintenu ouvert au moins un des deux trottoirs du pont pour maintenir le transit des piétons et cyclistes (pied à terre). Cette solution provisoire vise à permettre à la fois de raccourcir les trajets des automobilistes et de désengorger les voies servant de déviation qui supportent aujourd'hui des embouteillages constants.



Ce chantier implique la mise en place de mesures de circulation adaptées dans le périmètre de travaux, afin d'assurer la sécurité de tous :

- fermeture des zones où stationnent aujourd'hui des véhicules,
- fermeture de l'accès à la digue et fermetures ponctuelles de la voie d'accès au karting.

Des solutions ont été trouvées à proximité du pont sur chaque rive pour permettre provisoirement le maintien d'un stationnement minimal.



## Déneigement, mode d'emploi



La saison hivernale arrive, peut-être accompagnée de chutes de neige... Le plan de déneigement de la commune prévoit une intervention systématique sur les voies publiques, à raison de un à deux passages par jour, effectués par le prestataire de la commune ou par ses agents municipaux, en fonction des localisations. Le déneigement commence si tôt la neige tombée, résistante à plus de 5 cm de hauteur.

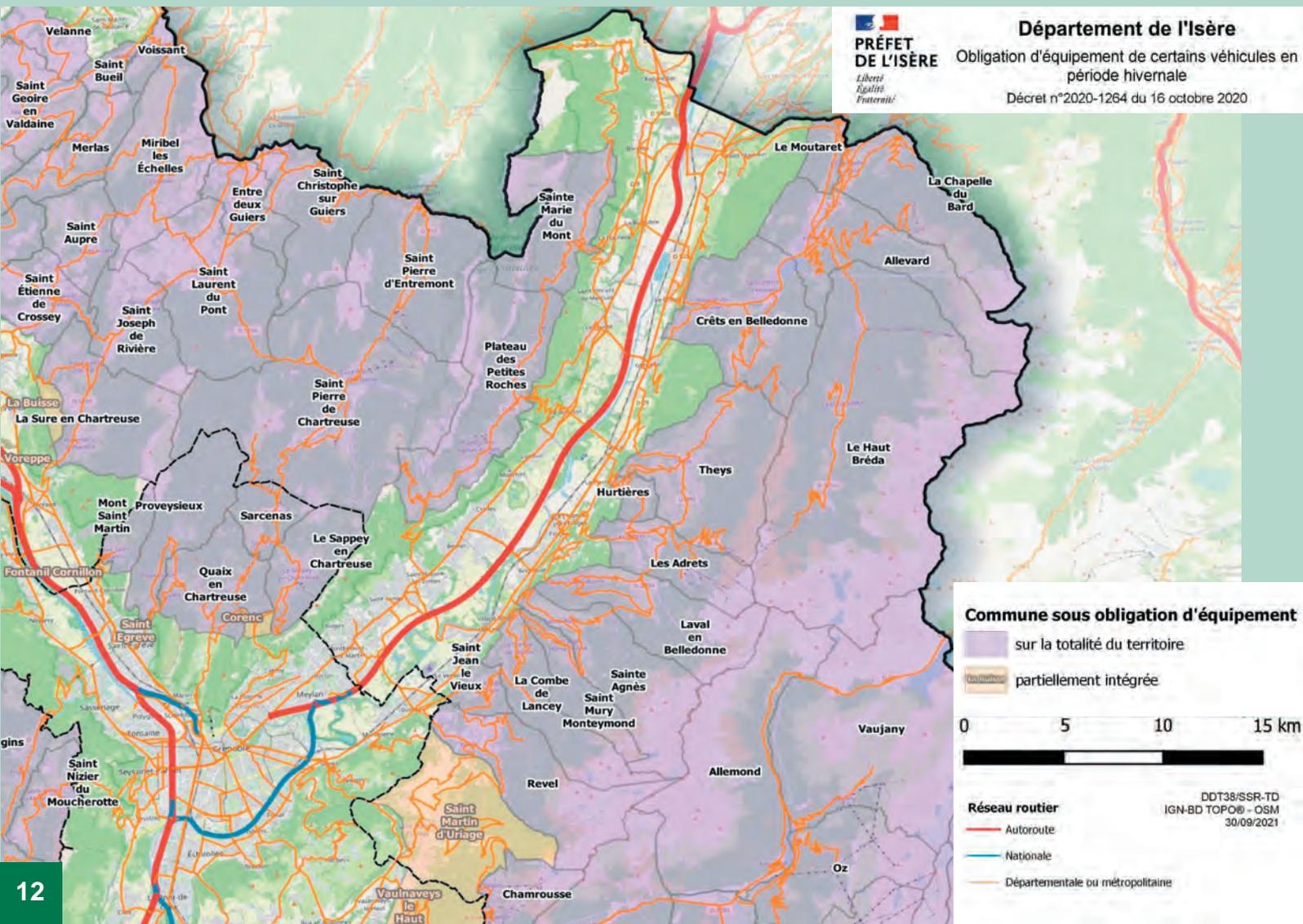
Quelques règles à respecter pour le meilleur déneigement :

- Ne stationner que sur les emplacements autorisés. Souvent les camions de déneigement ne peuvent pas intervenir car des véhicules bloquent les accès. Veillez à ne pas entraver la bonne marche du service public. Votre quartier pourrait alors ne pas être déneigé et vous risquez alors une amende de 135€ !
- Habitants, pour mémoire, pensez à déneiger les trottoirs devant chez vous car c'est une obligation légale
- **Attention depuis l'entrée en vigueur de la Loi Montagne II en 2021**, il est obligatoire pour les automobilistes d'équiper leur véhicule pour des conditions hivernales.

## Info neige : quelles obligations pour les véhicules ?

Du 1er novembre au 31 mars, il est obligatoire de circuler avec des pneus adaptés à l'hiver, de détenir des chaînes ou chaussettes à neige dans son coffre pour pouvoir circuler dans certains massifs montagneux.

Cette année encore, le gouvernement a décidé de ne pas verbaliser à hauteur de 135€ en 2023, les assurances automobiles pourraient être bien plus strictes sur l'application de la Loi Montagne. En cas d'accidents sans pneumatiques conformes à la loi en vigueur, votre assurance pourrait débattre de l'indemnisation. L'obligation d'équipements hivernaux des véhicules est une mesure qui vise à la sécurité de tous sur la route.



# UN TERRITOIRE EN COMMUN

## 4<sup>e</sup> CAHIER AGRICOLE À CONSERVER

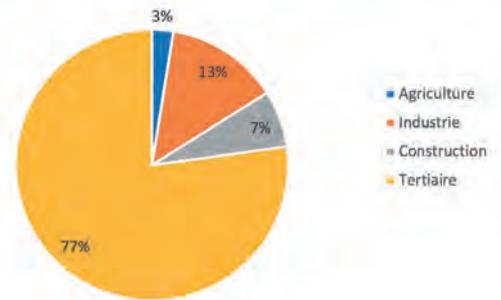
Aujourd'hui il y a quatre fois moins d'agriculteurs exploitants qu'il y a 40 ans. Au-delà de la transformation progressive de l'économie, il convient sûrement de s'interroger sur la situation de la profession et sur ce que vit une agricultrice ou un agriculteur au quotidien. Ce cahier agricole, fort d'entretiens avec les agriculteurs et agricultrices du Touvet, essaye de retracer les écueils auxquels ils sont confrontés et les difficultés du métier.



# AGRICULTRICE, AGRICULTEUR, UN MÉTIER DIFFICILE

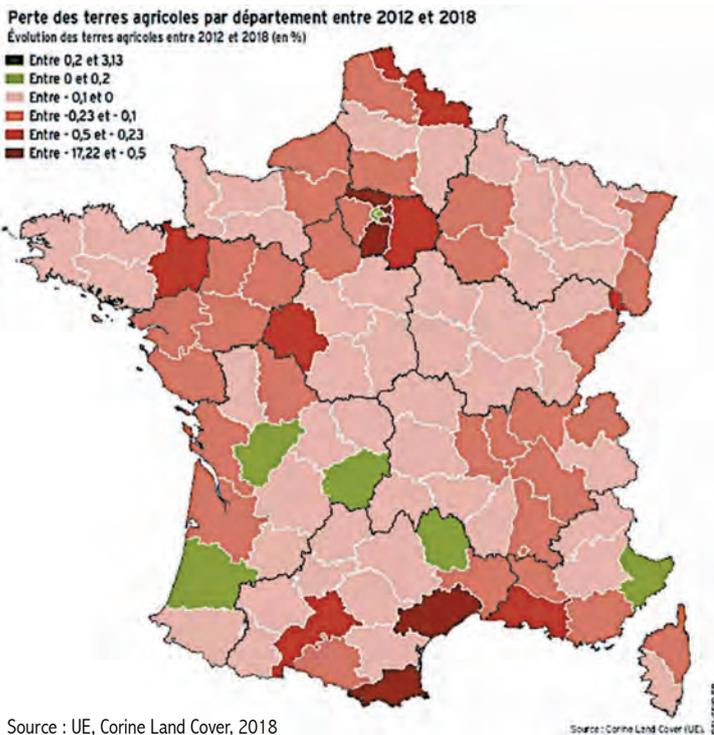
La montée en puissance de l'économie industrielle et tertiaire s'est souvent faite au détriment de l'économie agricole.

Emploi total par grand secteur en France en 2018



Source : données INSEE

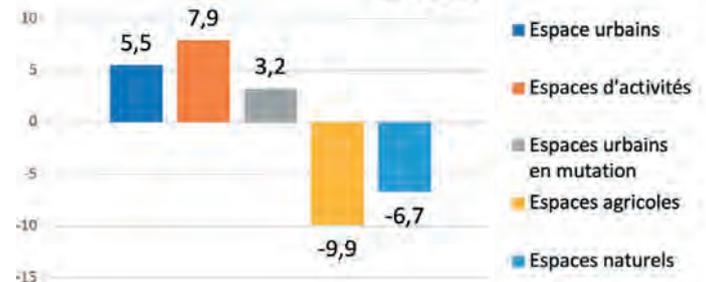
Et en France la régression des Espaces Naturels Agricoles et Forestiers- ENAF- pénalise au premier chef la profession agricole. **Tous les 10 ans** c'est l'équivalent d'un département qui disparaît.



Source : UE, Corine Land Cover, 2018

Le département de l'Isère ne fait pas exception avec un recul de **907 hectares** des surfaces agricoles par an d'après la SAFER AuRA.

Evolution en Ha du foncier au Touvet entre 2010 et 2020



Source : MOS URBA3©AURG 2010-2015-2020

Ainsi, aujourd'hui, reprendre une exploitation agricole par transmission, acquisition ou créer une nouvelle exploitation, est une décision mûrement réfléchi, avec une grande conscience de toutes les difficultés qui attendent ceux qui au premier chef nous nourrissent et entretiennent nos paysages.



Nucciculteurs-rices



Apiculteurs-rices



Éleveurs-euses



Marâchers-ères ou Céréalier-ères ...





**Le Foncier** car sans terre agricole, le métier n'existe pas. Et sans volume de foncier suffisant les exploitations peinent à trouver leur équilibre financier Au Touvet, la moyenne des parcelles est de 1 500 m<sup>2</sup>. Certains exploitants ont passé 25 ans de leur carrière à récupérer petit à petit une petite parcelle pour créer des îlots exploitables. Véritable lieu de travail ces terres sont un patrimoine à préserver et se transmettent de génération

en génération. Certaines parcelles sont difficiles d'accès et pour les éleveurs, il faut parfois plus d'une heure avec les vaches pour accéder aux alpages. La vallée du Grésivaudan, particulièrement touchée par la pression foncière, ne compte plus que 20% de terres agricoles. La mise en place de PAEN (Périmètres de protection des espaces agricoles et naturels périurbains) permet de préserver et de développer l'agriculture.



**L'accès à l'Eau** car dès 1972, le sujet de la raréfaction de la ressource en eau et de la crise climatique étaient en perspective 2030, aujourd'hui avancées à horizon 2025... Le métier d'agriculteur, inhérent aux phénomènes et crises naturels doit en permanence s'adapter. Les aléas climatiques (tempête, gèle, sécheresse...) exceptionnels, impactant il y a 30 ans certaines productions, deviennent récurrents.

Dans la plaine du Touvet par exemple, le problème d'eau ne se posait pas et les nucciculteurs n'irriguaient pas leurs arbres. Depuis 2003, tous les ans, ils sont obligés d'irriguer pour pérenniser leur production. La flore n'est plus la même et les agriculteurs voient leur prairie naturelle où paissent leurs troupeaux s'abîmer. Au-delà de la perte de rendement, le maïs et le ray grass permettent de maintenir l'alimentation des bêtes.

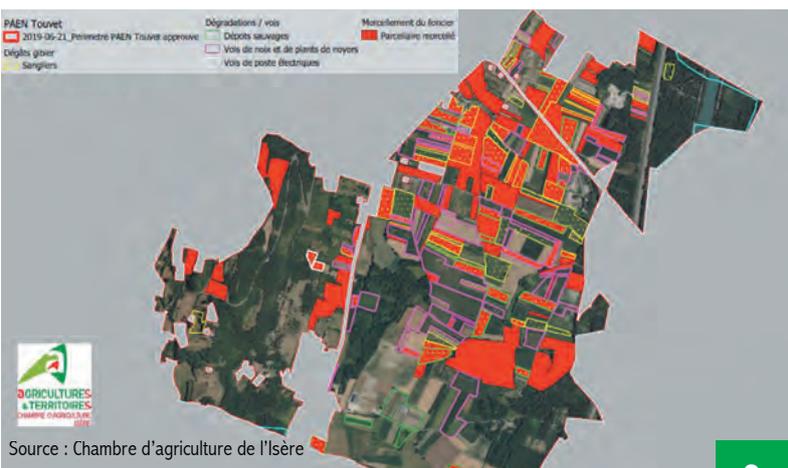


**L'aspect Économique** car s'installer demande de lourds investissements : matériels agricoles (tracteurs, remorques...), fonciers agricoles, bâtiments... Certains agriculteurs attendent des années un bilan positif de leur exploitation. Pour tenir, certains diversifient leurs activités en fonction

de l'offre et de la demande. Mais surtout ce que les agriculteurs ont majoritairement livré lors des entretiens menés en 2020 et 2021 dans le cadre de l'élaboration du PAEN, c'est le déficit d'image que renvoie la profession et la méconnaissance des obligations du métier, comme l'entretien de la plaine.

**Problématiques récurrentes soulevées par les agriculteurs**

- Parcelle morcelé
- Dégâts liés aux sangliers
- Vols de noix ou de plants
- Dépôts sauvages ou de gravats
- Circulation automobile / poids lourds dans plaine et vitesse excessive
- Présence d'espèces envahissantes
- Incompréhension des contingences de la profession



**Vol, dégradation, vitesse excessive, conflit d'usage,** font partie de leur quotidien... La plaine est un espace de travail pour les agriculteurs. Ils doivent par exemple cohabiter avec les chiens qui peuvent faire peur aux animaux, les parapentistes atterrissant dans les parcelles, des voitures en excès de vitesse créant un mouvement de panique dans les troupeaux. Chaque année à la période de la récolte, les nucciculteurs sont touchés par un vol massif de production de noix, qui se chiffre en tonnes. Une incompréhension entre les citoyens et les agriculteurs est perceptible. Les agriculteurs par exemple font face à des réactions d'habitants se plaignant

de l'odeur de l'épandage du fumier sans analyse des nécessités. Ainsi les agriculteurs ont le sentiment que leur image est dégradée.

Le PAEN propose dans son plan d'action un axe communication pour améliorer et créer du lien entre les agriculteurs et les habitants. En France, un agriculteur se suicide tous les 2 jours.

Un taux supérieur de 20 à 30% au reste de la population. Restaurer cette image permet de soutenir la profession agricole.



**ACTUS  
INSTALLATIONS**

**Les Jardins du Chemin**

Bastien Clément et Solvey Forner, architectes paysagistes de formation, se sont installés en maraichage biologique en septembre 2022 au Touvet. Leur projet a nécessité 2 années de préparation. Les premiers légumes sortiront de terre au printemps. Un jury a choisi leur installation, avec un des critères de sélection qui imposait une fourniture en semi gros de la cantine scolaire de la commune. Ainsi, dans le cadre des marchés publics à venir, leur production constituera une partie de l'approvisionnement assuré par les agriculteurs de la commune et alentours. Un point de vente est à l'étude. **Suivez l'installation de la ferme sur la page Facebook : @LesJardinsduChemin**



**Pépinière La Devinière**

Donatien Wion et Anthony Guilloud, pépiniéristes installés à Détrier en Savoie depuis 2 ans, s'installent dans la plaine du Touvet pour créer un verger conservatoire. Sur une surface de 1,2 hectare ils vont produire plus de 200 greffons d'arbres fruitiers de variétés bios et anciennes. Un espace pédagogique, de découverte sera aussi proposé au grand public.



# Rencontres du Zéro Déchet du Grésivaudan



Le dimanche 20 novembre se sont tenues les premières **Rencontres du Zéro Déchet du Grésivaudan** au Touvet dans le cadre de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets, avec l'aide de la direction des Déchets de la Communauté de Communes Le Grésivaudan. Organisées par la commission écocitoyenne du Touvet, au Pôle Culturel et Artistique et à la Maison des Associations. Un programme riche avec des projections, des conférences-débats autour du « zéro déchet », des ateliers, des stands, une petite restauration... Les visiteurs ont appris à fabriquer des baumes à lèvres ou à confectionner des produits ménagers (lessive, poudre lave-vaisselle, ...), à fabriquer leur propre bac à compost.

Le public venu nombreux aux conférences, a participé aux ateliers et visité les stands proposés. Céline Portal et Esra Ugurlu ont montré que réduire ses déchets est ludique et économique, Nicolas Ormancey et Renaud De Looze que nos toilettes peuvent se transformer en une ressource plutôt que de consommer notre eau potable, ...

Les participants ont échangé autour des questions d'allaitement, de couches lavables, appris à fabriquer en quelques minutes des produits ménagers ou sont repartis avec un composteur offert par la Communauté de communes après une formation pour bien l'utiliser. L'espace « stands » a permis de se documenter sur la démarche, d'acheter ce qui est nécessaire pour celle-ci et d'échanger, notamment avec l'association GRENE sur les déchets qui polluent, ou avec la recyclerie Grésy, Troc'O Kids et l'Espace de gratuité pour l'économie circulaire. Sans oublier Luce Tardieu qui a enchanté petits et grands avec son manège à pédale et Nicholas Kitching qui a régalé les participants avec sa « Traditional british cuisine ».



Semaine européenne  
de la réduction des déchets



Etre dans une démarche « zéro déchet », c'est faire évoluer ses habitudes et devenir plus sobre dans ses modes de consommation :

- **Refuser** ce dont nous n'avons pas réellement besoin, par exemple les emballages en achetant en vrac, les « cadeaux » gadgets, ...
- **Réduire** ce dont nous avons besoin, par exemple en désencombrant notre logement et en privilégiant des matériels sobres, robustes et réparables (cf étiquette énergétique et indice de réparabilité) ;
- **Réutiliser** ce que nous avons, en réparant, partageant, échangeant, achetant ou vendant d'occasion ;
- **Recycler** ce que nous n'avons pas pu refuser, réduire et réutiliser ;
- **Rendre à la terre** si c'est possible, par exemple par le compostage.

**« Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas »**



# TRAVAUX



**Les travaux de la cantine** s'achèvent et malgré quelques aléas de chantier qui ont pu être expliqués aux riverains lors de la réunion organisée le 20 octobre sur le site, c'est maintenant le chantier des abords qui a démarré afin de permettre au plus vite la visite de la commission de sécurité. Une présentation détaillée du fonctionnement de notre nouvel espace de restauration collective vous sera proposée dans un prochain bulletin municipal.



- |                           |                         |                              |
|---------------------------|-------------------------|------------------------------|
| Arbres Cantine            | Corylus Maxima Purpurea | Pommier/Poirier en palmette  |
| Cercis Silliquastrum      | Fruitiers 1/2 tige      | Pyrus Calleryana Chanticleer |
| Corylus Avellana Contorta | Lagestroenia Indica     | Quercus Ilex                 |

## L'Aménagement des abords de la Cantine

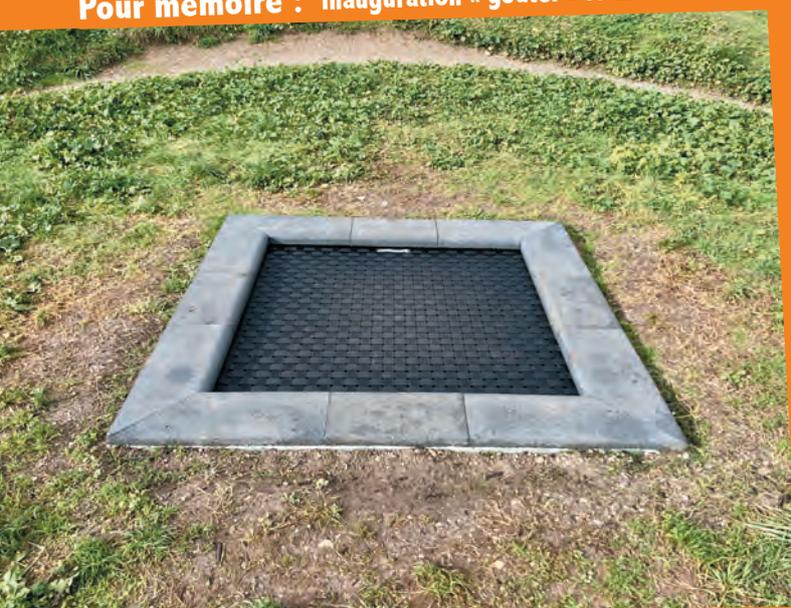
Conformément aux réunions de concertation beaucoup de végétal devrait être planté avec notamment des arbres fruitiers (abricotiers, cerisiers, mirabelliers noisetiers), ainsi que des arbustes à petits fruits (cassis, framboisiers...) et des plantes aromatiques le long du bâtiment de l'école. La municipalité en profite pour arborer la promenade entre les deux parkings desservant l'école de la Touveline.

## Aire de jeux pour enfants au Bresson

Conçus et mise en œuvre par au moins 2 Conseils Municipaux des Enfants - CME du Touvet l'installation de jeux d'enfants au Bresson, sous l'égide de Sylvie Large et de Christine Micheloni et les enfants du CME : Pauline Blaszczyk, Wendy Bouvier, Gabriel Dehoux, Lylian Doudard-Gallic, Carla Genet, Néo Loiodice, Louane Mauchand, Lucas Pizzacalla, Tino Schowb, Thomas Carliez et Timéon Bachelot s'est terminée mi-novembre avec la mise en place d'un revêtement en copeaux de bois. Les enfants vont désormais pouvoir profiter d'une tyrolienne, d'une pyramide, d'un trampoline, de jeux à ressort et d'une maisonnette.



**Pour mémoire : Inauguration « goûter » le mercredi 22 mars à 16h30 sur le site**



**Après plusieurs années d'utilisation**, l'installation d'un container important pour les cartons en centre bourg a été suivie par la mise en place de containers de proximité « semi-enterrés » Ordures ménagères et tri au centre du village, pour diminuer les nuisances olfactives et visuelles des points d'apport de proximité, dans la continuité de la politique de test poursuivie par la commune. Le coût de cette implantation est de 18 760 € dont 2 000 € sont pris en charge par la Communauté de Communes Le Grésivaudan.

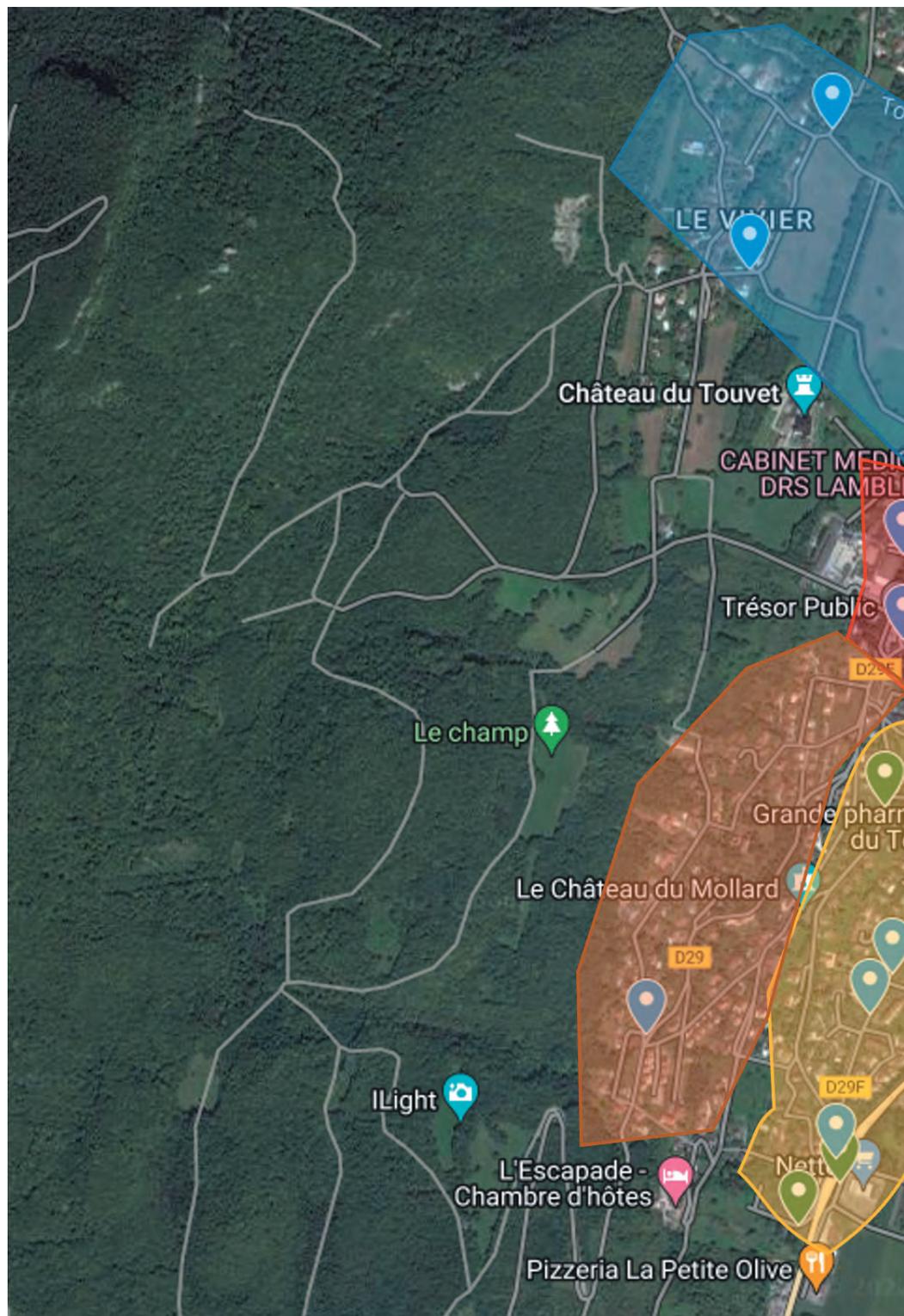


## Implantations des « Point d'Apports de Proximité » - PAP

### Principes et concertation de quartiers

**D**epuis 2010 la Communauté de communes Le Grésivaudan est engagée dans une démarche de réduction des déchets et des coûts qui l'a conduit en 2017 à proposer de passer d'un système de collecte en porte à porte à un système de « points d'apports de proximité ». Parallèlement la taxe d'enlèvement des ordures ménagères TEOM a été harmonisée sur le territoire couvert par les ex-syndicats du SICIOMG et du SIRTOM qui comprennent 29 Communes. Au Touvet, c'est donc une baisse de 8% à 4,95% qui a été pratiquée après les calculs de la taxe foncière. Paradoxalement Le Touvet est une des dernières communes à déployer ces PAP alors qu'elle avait été précurseur pour les implanter sur le territoire, devant la mairie, à la gendarmerie, au parking Plossu, au complexe sportif du Bresson, à la Conche devant chez Netto...

Pour finaliser les implantations de ces nouveaux « PAP », la CCLG a organisé une réunion publique à la mairie le 11 juillet 2022, avec de nombreux participants. Puis en fonction des points presentis 6 réunions de quartiers, pour envisager le maintien des points proposés ou envisager d'autres implantations. Ce qui a prévalu à ce 1er choix proposé aux habitants visait à éviter d'investir le foncier privé, de tenter des expérimentations avec des points aériens à des endroits permettant ensuite d'enterrer les containers si le PAP convenait en utilisation et d'éviter d'artificialiser les sols. Les éléments repris en synthèse ne portent que sur les points les plus discutés, assortie des 1ères propositions alternatives. Tout point retenu qui à l'usage ne donnerait pas satisfaction pourra être re questionné. Ainsi les discussions ont porté, le **7 novembre en « Centre ville »**, sur l'emplacement au croisement de la Grande rue et de la rue du Fourneau, qui déplaît fortement : dangereux, gênant pour le voisinage, ... L'Association Marc Simian interrogée ne souhaite pas les mettre dans la maison St-Jean. La solution consiste à déplacer l'arrêt du bus jusqu'à la sortie de la maison St-Jean, et à placer les containers dans le prolongement, sans obérer les places de stationnement. Les participants sont unanimes pour que l'emplacement au carrefour de la Trésorerie soit déplacé au-dessus de celle-ci, à côté de la benne Grésy. Et demander de supprimer celui en face de la bibliothèque. L'emplacement à proximité du garage Peugeot, jugé mal adapté, pourrait être implanté dans « les balcons de la Priola », sous réserve de l'accord de la copropriété.



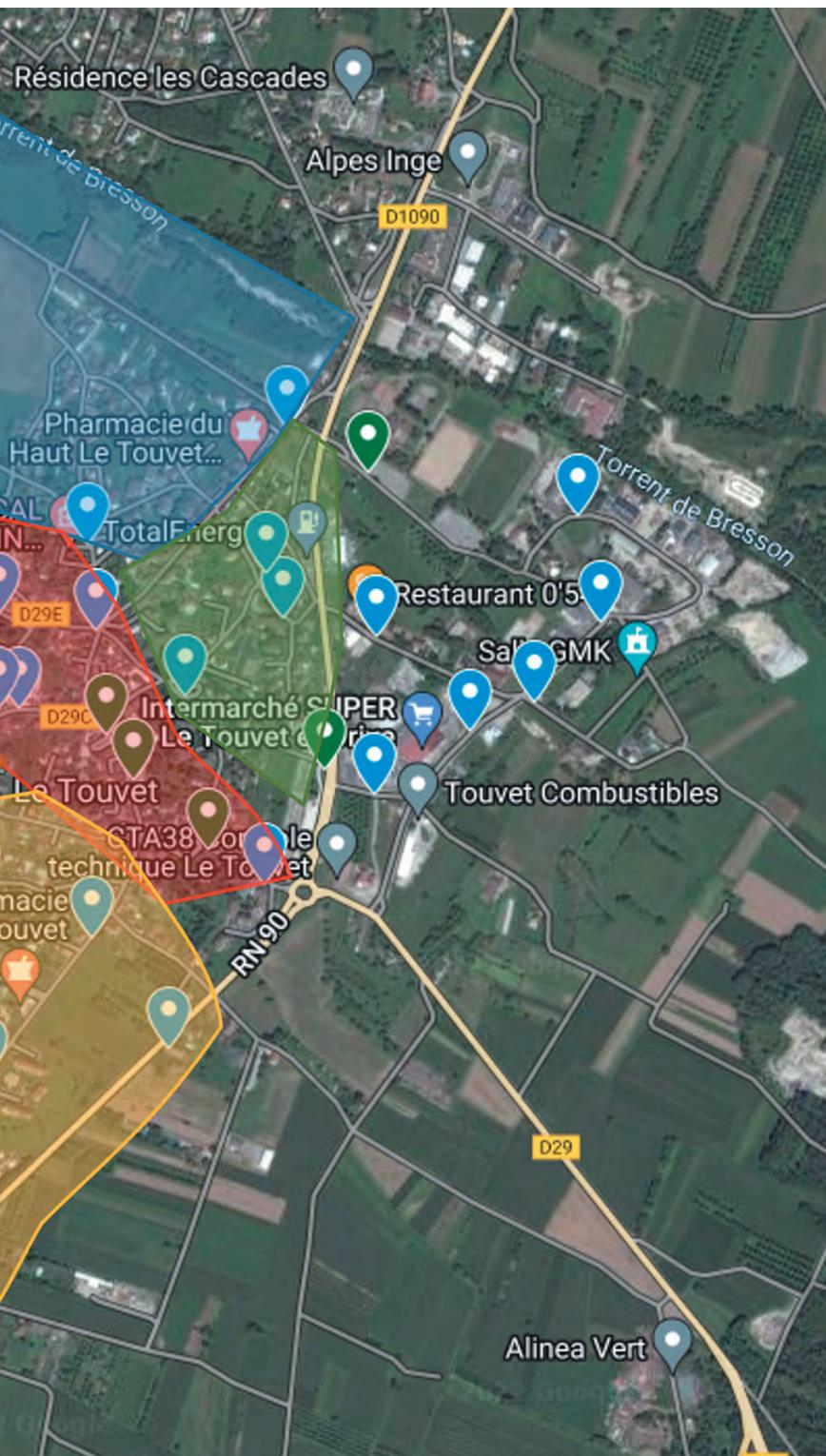
**Au quartier de la Conche le 8 novembre**, des solutions pourraient être trouvées Grande rue dans les copropriétés privées des Terrasses de Belledonne et du clos de Gagnoux, mais des propositions alternatives ont été dégagées. Rue de l'Ancien Tram, un point a été identifié vers le Ferlay.

**Pour la « cime » du Touvet le 14 novembre**, beaucoup de réticences pour le point en haut de la Grande rue, jugé dangereux. Une proposition alternative serait, sans supprimer de place de stationnement de le positionner un peu plus bas là où sont déjà stockés des bacs collectifs. Le point au croisement du Vivier (en face du banc et du transformateur) fait débat. La CCLG a précisé que les 2 petits containers seraient identiques. La discussion reste ouverte.

**Rue de Champet le 15 novembre**, refus de la copropriété sur l'espace public de la rue de Champet. Dans l'attente, ce PAP est repositionné rue de Carcet et une implantation sur le nouveau parking de la maternelle est en cours d'étude.

**Au quartier de la Bayette le 22 novembre**, refus d'implantation du PAP proposé à l'intersection avec la RD29. Le maire indique que si 10 à 15 foyers se manifestent pour réclamer un PAP à la Bayette une solution alternative d'implantation sera étudiée

**Au hameau de la Frette le 21 novembre**, l'implantation sur un terrain privé a donné lieu à une convention d'occupation de la CCLG inacceptable pour les propriétaires.



**Point existant** (Green pin icon)

**Point pressenti** (Blue pin icon)

**Pour la ZA : Appeler le n° Vert**

**Secteur Centre Village**  
 Lundi 7 nov. à 17h  
 RDV parking Trésor Public

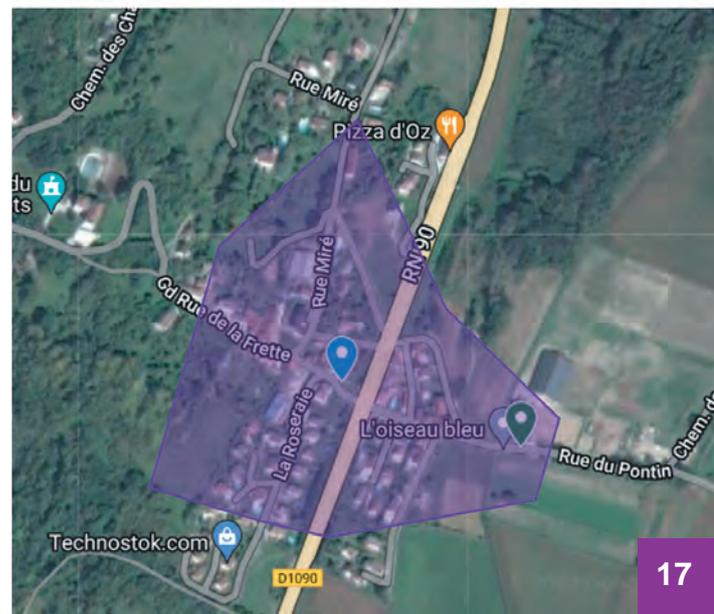
**Secteur Ancien Tram / Grde rue bas**  
 Mardi 8 nov. à 17h  
 RDV Allée du Château / Grde rue

**Secteur Vivier / Carcet / Perrière**  
 Lundi 14 nov. à 17h  
 RDV Allée du Château / Grde rue

**Secteur Champet**  
 Mardi 15 nov. à 17h  
 RDV parking Ecole La Touveline

**Secteur Montabon / Bayette**  
 Mardi 22 nov. à 17h  
 RDV Chemin de la Bayette / rue de Beaumont

**Secteur La Frette**  
 Mardi 21 nov. à 17h  
 RDV à l'arrêt de bus



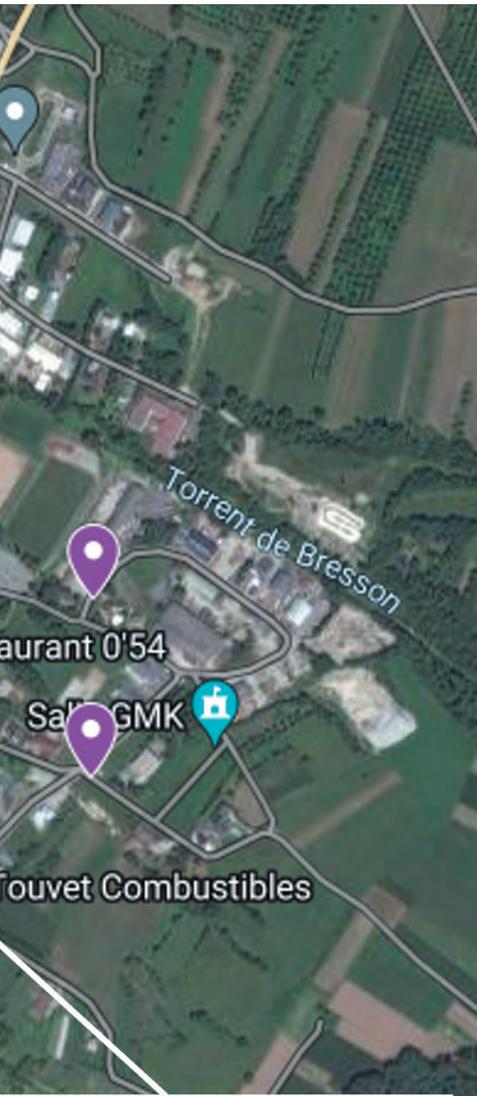
# Points d'Apport de Proximité - Implantations pr après concertation

Discussion en cours, à poursuivre avec les propriétaires privés

Propositions faites aux copropriétés, en attente de décision

Accord à demander aux copropriétaires des « Florentines »

# essentials



Point renforcé à certains endroits

Pour la ZA : Appeler le n° Vert

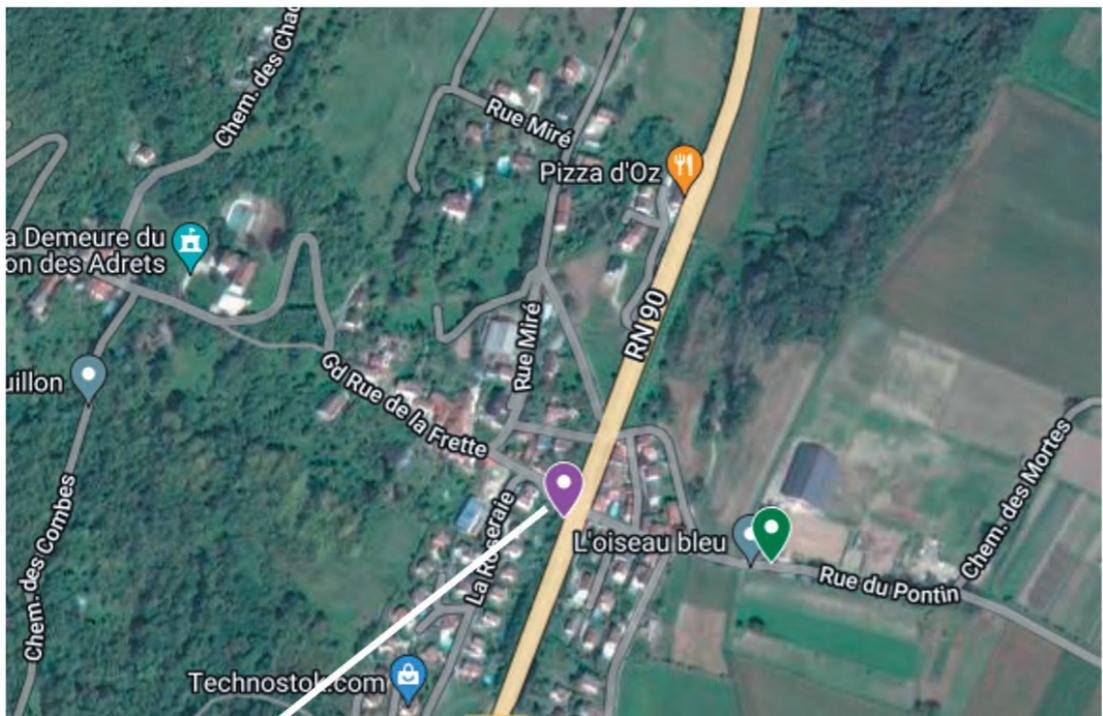
 N°Vert 0801 902 273



Point après concertation

Discussion engagée, à poursuivre avec le propriétaire d'Intermarché

## Hameau de la Frette



Discussion en cours, à poursuivre avec les propriétaires privés



# CONSEIL MUNICIPAL



## Urbanisme

**Cession d'une emprise de 2 562 m<sup>2</sup> découpée sur la parcelle AL 261 rue de la Priola au profit de BOUYGUES IMMOBILIER (19/09/2022)**, dans le prolongement de la construction des nouveaux locaux de la gendarmerie à horizon 2024, accueillir sur le tènement abandonné, créer du logement incluant des logements sociaux et seniors et un pôle médical à terme.

*Délibération adoptée à l'unanimité*

**Dénomination des voies communales (06/12/2022)** pour permettre une adéquation entre la dénomination des voies et les contraintes d'adressage introduites par de nouvelles technologies telles que la fibre et le GPS.

Ainsi, en complément de la délibération du 7 juin 2021, il est proposé au conseil municipal d'approuver les changements de dénomination des voies communales nécessaires à cette adéquation.

*Délibération adoptée à l'unanimité*

**Projet de modification n°8 du PLU – Demande d'avis conforme à l'autorité environnementale sur l'absence de nécessité de réaliser une évaluation environnementale (06/12/2022)** pour valider le fait que celle-ci n'entre ni dans le champ des projets soumis à une évaluation environnementale systématique, ni dans celui d'une absence d'évaluation.

*Délibération adoptée à l'unanimité*

## Administration générale

**Restitution de certaines compétences communautaires aux communes des Adrets, de Theys et du Haut-Bréda (19/09/2022)** pour repenser la gouvernance des stations communautaires et rationaliser l'organisation des modes de gestions actuels. Plusieurs délibérations en cette année 2022 posent les jalons des nouvelles modalités d'exploitation des stations, comme notamment la dissolution de l'EPIC des Domaines skiables communautaires du Grésivaudan. Par voie de conséquence certaines des missions de l'EPIC reviennent à la CCLG comme l'éclairage public des 7 Laux (Prapoutel, Pipay et Le Pleyne) et du commerce de proximité au Pleyne. Comme 3 communes supports de la station ont manifesté le souhait d'exercer ces compétences en lieu et place de la Communauté de communes Le Grésivaudan, les Adrets, Theys et Haut-Bréda reprennent la gestion de l'éclairage public, le Haut-Bréda gérant le commerce de proximité du Pleyne. Chaque commune du territoire doit se prononcer sur la restitution proposée dans un délai de 3 mois.

*Délibération adoptée à l'unanimité*

**Extension et réaménagement du cimetière municipal (06/12/2022)** afin de répondre aux demandes funéraires de nos concitoyens. En effet, ces dernières connaissent actuellement des évolutions nécessitant d'aménager de nouveaux espaces de sépultures comme le développement de la crémation inscrit dans la loi de 2008. Le réchauffement climatique et la nécessité des transitions incitent aussi à amplifier la végétalisation de cet espace public.

*Délibération adoptée à l'unanimité*

# Finances

**Demande de subvention pour Place libre 2023 auprès de la Communauté de Communes du Grésivaudan, du Département de l'Isère, et de la Région Auvergne Rhône-Alpes (19/09/2022)** pour accompagner la 10ème édition du festival Place Libre « des arts dans la rue » créé en 2010. Le budget prévisionnel est de l'ordre de 30 000 €.



*Délibération adoptée à l'unanimité*

**Demande de subvention pour Macadam 2023 auprès de la Communauté de Communes du Grésivaudan et du Conseil départemental de l'Isère (19/09/2022).** Macadam est un évènement social et culturel communal né en 2009 visant à diffuser la pratique de la peinture et des arts plastiques. Le budget prévisionnel est d'environ 10 000 €.



*Délibération adoptée à l'unanimité*

**Adoption nomenclature M57 (06/12/2022)** en application de l'article 106 III de la loi n°2015-9941 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe), pour adopter le cadre fixant les règles budgétaires et comptables de la nomenclature M57, qui permet une optimisation de gestion au 1er janvier 2023, pour le Budget Principal et le Budget du CCAS.

*Délibération adoptée à l'unanimité*

**Budget principal : ouverture de crédits d'investissement 2023 (06/12/2022)** permettant à la commune, jusqu'à l'adoption du budget primitif, de mettre en recouvrement les recettes et d'engager, de liquider et de mandater les dépenses de la section de fonctionnement dans la limite de celles inscrites au budget de l'année précédente, et à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite de 25%.

*Délibération adoptée à l'unanimité*

**Demande de subvention pour le réaménagement de la Trésorerie du Touvet dans le cadre du fonds de concours « aide aux investissements supra communaux » (06/12/2022)**

Dans le cadre de sa restructuration, la Direction Départementale des Finances Publiques (DDFIP) a besoin de bénéficier de locaux réaménagés au sein de la Trésorerie du Touvet. Les travaux, à la charge de la commune, propriétaire des locaux, sont estimés à 250 000 € HT. Ces missions rendues par un service de l'Etat concernent les communes du Grésivaudan. Ainsi le conseil municipal autorise le Maire à solliciter une subvention auprès de la Communauté de Communes Le Grésivaudan d'un montant de 50 000 € au titre du fonds de concours « aide aux investissements supra communaux ».

*Délibération adoptée à l'unanimité*

**Demande de subvention au titre du fonds de concours pour la rénovation de l'éclairage public (06/12/2022)**

La commune a engagé à compter de 2008 une politique ambitieuse de réduction de sa consommation énergétique. Cette politique s'est naturellement déclinée dans le domaine des bâtiments avec des travaux lourds de rénovation et la construction de bâtiments exemplaires. La Communauté de Communes Le Grésivaudan a mis en place un fonds de concours pour accompagner les projets de rénovation de l'éclairage public des communes. La commune poursuit donc sa programmation de travaux pluri annuels et demande une subvention à la CCLG.



*Délibération adoptée à l'unanimité*

# Associations

**Demande de subvention auprès de l'Etat pour la sécurisation des déplacements sur la route de l'Ancien Tram dans le cadre de la DETR (06/12/2022)** pour aider la commune à engager des travaux de réaménagement de la rue de l'Ancien Tram permettant de sécuriser l'ensemble des déplacements, d'assurer un meilleur partage de l'espace public, de mieux marquer les zones de croisements et de sécuriser le stationnement. Ces travaux, estimés à 557 268 € HT, sont éligibles à la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR). Il est proposé de solliciter une subvention auprès de l'Etat.

*Délibération adoptée à l'unanimité*

**Demande de subvention pour l'aménagement d'équipements sportifs et ludiques au Bresson et la rénovation des vestiaires de la Salle d'Animation Rurale (06/12/2022)**, la municipalité souhaitant installer, aux abords de la salle, un ensemble d'infrastructures ludiques et sportives tournées vers des activités de plein air (mur d'escalade, deux terrains de Beach-volley, parcours santé etc) ... L'ensemble de ces travaux nécessite un investissement dont le montant total s'élève à environ 233 000 € HT. Ainsi, le Conseil municipal autorise le Maire à solliciter une subvention auprès de l'Etat d'un montant de 100 000 € au titre de la DETR.

**Demande de subvention à l'Association Yoga Relaxation Le Touvet (19/09/2022)** intervenue en aval du calendrier habituel de validation des subventions accordées aux associations. Après analyse du rapport financier (compte de résultat, budget prévisionnel) et au vue de l'intérêt des Touvetains pour cette association de la commune, après lecture du rapport moral et de l'appréciation du dynamisme de l'association), le Conseil Municipal décide d'attribuer une subvention de 600 €.

*Délibération adoptée à l'unanimité*

**Subventions aux associations 2022 - Association La Chorale du Touvet (06/12/2022)**. Après analyse du rapport financier et compte-tenu de l'historique d'attribution, le Conseil municipal décide d'octroyer une subvention à cette association de 300 €.

*Délibération adoptée à l'unanimité*

# Ressources humaines

**Mise en place d'astreintes techniques (19/09/2022)** en cas d'événements climatiques importants sur le territoire communal (neige, verglas, inondation, ...), de dysfonctionnements dans les locaux communaux, les équipements ou sur l'ensemble du territoire (à la suite d'un accident, en cas de manifestation locale, ...) et en cas de manifestations ou commémorations organisées par la commune.

*Délibération adoptée à l'unanimité*

**Filière Administrative - Mise en place de l'indemnité d'exercice des missions de préfecture aux cadres d'emploi des attachés territoriaux (06/12/2022)** pour prendre en compte les évolutions de carrière et adapter le régime indemnitaire des agents dont les postes sont éligibles à cette indemnité.

*Délibération adoptée à l'unanimité*

**Extension de la participation de la commune à la prévoyance des agents dont le contrat relève du droit privé (06/12/2022)** pour proposer à ces agents des contrats couvrant les domaines de la complémentaire santé et de la garantie maintien de salaire, à l'identique des agents de droit public de la mairie.

*Délibération adoptée à l'unanimité*

## Pour info :

**Les conseils municipaux du 19/09 et du 06/12 sont disponibles en replay sur la page Facebook : @MairieLeTouvet**



*Délibération adoptée à l'unanimité*

**Demande de subvention PNR, études énergétiques bâtiments (06/12/2022)** car TE38, l'AGEDEN et les Parcs Naturels régionaux de Chartreuse et du Vercors sont lauréats d'un appel à projet CEE ACTEE 2 référencé PRO-INNO-52 lancé par la FNCCR (Fédération Nationale des collectivités concédantes et régies) ayant pour objectif d'apporter un financement, pendant 2 ans, d'études, audits et stratégies pluriannuelles en faveur de la transition énergétique. Le projet, « audits énergétiques de bâtiments communaux du Touvet », de la collectivité a été retenu dans le cadre de la convention de Partenariat conclu. Eligible à un financement de 50% du coût définitif du projet évalué à 15 000 € HT, la commune du Touvet pourra bénéficier d'une subvention de 7 500 € HT.

*Délibération adoptée à l'unanimité*

# ÉTAT CIVIL

## Mariage

Le 9 décembre 2022 **Gwenaëlle MARTEL** épouse **William GUITTON**

## Naissances

Le 15 octobre 2022 **Aurélien FONTANEL**

Le 05 novembre 2022 **Alyssa STRANO**

Le 15 novembre 2022 **Enola BERNARD LÉGAT**

## Décès

Le 18 octobre 2022 **Janine RANCILLAC** épouse **BOUCHARLAT**

Le 27 octobre 2022 **Rémi DEAGE**

Le 09 novembre 2022 **Lydie GURINI** épouse **LEVET**

# PETITES ANNONCES

## Inspir' & Sens recherche un terrain ou un local



© Sylvie Sperone

**S**ophie CŒUR est en recherche active d'un terrain pour développer son activité en tant que praticienne bien-être « Inspir' & Sens » qui propose les outils suivants : développement personnel, hypnose, consultation en médecine Ayurvédique avec des massages aux huiles chaudes ainsi que des soins énergétiques combinant la lithothérapie et le Reiki. Son projet serait de s'installer avec plusieurs praticiens sur un centre de médecine holistique orientée sur le bien-être global : énergétique, physique, mental, sensoriel... L'idéal serait que ce terrain ou ce local se situe dans la zone industrielle du Touvet.

Inspir' & Sens by



N'hésitez pas à la contacter : 06 64 43 31 92 / [contact@inspiretsens.coach](mailto:contact@inspiretsens.coach)  
Réseaux sociaux : [@inspir.sens.sophie.coeur](https://www.instagram.com/inspir.sens.sophie.coeur)

## Rubrique FoodTruck



### Le Grésivore - Foodtruck

Frais, local et 100% fait maison, mes recettes sont élaborées au fil des saisons.

**Contact** : 06 30 58 14 65 / [legresivore@hotmail.com](mailto:legresivore@hotmail.com)

### Horaires :

- Jeudi : 17h30 / 21h30  
998 avenue de la Gare, parking Crédit Mutuel,  
38530 Pontcharra
- Vendredi : 17h30 / 21h30  
Rond Point du Touvet, 38660 Le Touvet
- Samedi 17h30 / 21h30  
RD 1090, rue du Charmillon, parking Netto,  
38660 Le Touvet
- Dimanche 17h30 / 21h30  
998 avenue de la Gare, parking Crédit Mutuel,  
38530 Pontcharra

**Retrouvez l'ensemble des menus/cartes** :  
<https://le-gresivore.eatbu.com>

## Janine Boucharlat, une femme moderne et engagée



**P**résidente du comité des fêtes, Présidente de l'association de Gymnastique Volontaire, Membre du Centre Communal d'Action Sociale, du comité de jumelage avec Novska, épouse d'élu... Janine Boucharlat se dépensait sans compter pour les autres et pour la commune. Ce Touvet qu'elle connaissait depuis sa naissance, rendant souvent visite à ses grands-parents et ses arrière-grands-parents. Des épisodes très douloureux de sa vie n'ont jamais vaincu ni son optimisme ni sa force de caractère ni sa joie de vivre.

Elle était drôle, pétillante, ne perdant jamais une occasion de s'investir, de participer, gardant toujours son allure et son quant à soi, sa simplicité comme sa force de caractère. De façon très directe et amusante elle ne manquait pas de dire à Jean- Louis Mourette, vice-président du CCAS à propos de l'orthographe de son prénom : « un E à Janine mais pourquoi faire ? C'est superflu... ». Jean-Louis auquel Janine a dit au revoir quelques 10 jours avant de partir le 18 octobre 2022, un temps après les floraisons qu'elle aimait tant.



© Jean-Claude Sambain



**N**'hésitant jamais à transmettre mais toujours intéressée par l'innovation, ouverte au changement et curieuse de rencontrer les nouvelles générations, elle avait accepté de répondre aux élèves de l'école des 3 cours dans le cadre de l'exposition « Aînés d'ici » pour raconter la vie d'avant : « Au Touvet, tout le monde se connaissait, soit par l'école, on connaissait les amis... Et puis

il y avait l'arrivée d'italiens, à un moment. Avec ça il y avait une grande solidarité. Ma grand-mère distribuait des fruits aux gens autour d'elle... Elle connaissait les gens. Chez elle il y avait une dame qui venait faire la lessive. La lessive, on la faisait une fois par an ! C'étaient des lessives énormes ! Et le linge merveilleusement blanc. C'était de l'écologie ! J'ai été à l'école dans les années 40, pen-

dant la guerre. C'était assez strict. Les parents ne nous accompagnaient pas. C'était un peu la débrouille. Je connais le Touvet depuis toujours. J'étais mariée à 19 ans. J'adore les enfants. J'en ai eu deux. J'ai été gâtée par la vie. J'ai aussi soigné, des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer, à la Maison St-Jean. J'ai soigné toute ma vie. »



© Christine Micheloni



© Maïté Morize

